

Comité régional tripartite en logement (CRTL)

Compte rendu et Suivi des actions

Rencontre virtuelle – 21 et 22 février 2023

Membres invités :

APNQL : Chef Lance Haymond (absent), Guy Latouche

SCHL : Pierre Bélanger, Ina Wielinga, Jean-François Samuel

SAC : Bruce Labrador (OR*), Johanne Verville (OR), André Dansereau (OR), Nathalie Spénard (OR), Éric Bouchard (DGSPNI**). Présent mercredi 22 février).

Animatrice : Johanne Verville; **Prise de notes** : Nathalie Spénard

* OR = Opérations régionales

** DGSPNI = Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits

Partie 1 – Mardi le 21 février – 13h à 16h

1. Mot de bienvenue et introduction

Johanne Verville souhaite la bienvenue à tous et avise que Guy Latouche est intérim pour l'APNQL en l'absence du Chef Lance Haymond et qu'Éric Bouchard sera présent le mercredi 22 février.

La rencontre se tient en virtuel.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Les membres sont avisés que la rencontre devra être ajournée à 15h45 le mardi 21 février, mais sans retrait de sujets. L'ordre du jour est accepté tel que proposé, sans ajout au varia.

3. Suivi des actions de la rencontre du 2 juin 2022

Johanne Verville présente le suivi des actions identifiées dans le compte rendu de la dernière rencontre. Le compte rendu de la rencontre du 2 juin 2022 est adopté sans modification.



Afin d'en faciliter la reddition, le sommaire des actions sera dorénavant présenté en annexe sous forme de tableau de suivi.

4. Environnements national et régional

Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL)

Présentation aux directeurs généraux (DG)

L'APNQL a présenté une mise à jour des travaux du CRTL et du dossier du logement/itinérance lors de la rencontre des DG, le 9 février dernier. Le partage des grandes lignes de la Stratégie régionale en logement et infrastructure et du Plan d'action (où nous en sommes, où nous voulons aller et les enjeux persistants qui définissent en bonne partie le contexte dans lequel évolue le dossier du logement à l'échelle régionale). Très bonne écoute de la part des participants et plusieurs questions et commentaires furent formulés.

Littératie financière

Le Conseil en éducation des Premières Nations (CEPN) s'intéresse à la question de la littératie financière et planifie ajouter ce volet au curriculum éducatif offert dans les écoles de son réseau. C'est à prime abord complémentaire à ce qui est énoncé dans le Plan d'action via la Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL). Nous visons la clientèle des dirigeants et celle de la population (les ménages). L'intervention du CEPN s'inscrit en amont dans le continuum démographique. Une discussion aura lieu en mars (APNQL, CEPN, CDEPNQL et SÉDAC).



A la rencontre de la Communauté de pratique en habitation (CoPH) des 15-16 février, une présentation de la CDEPNQL sur le Centre de formation en littératie financière a mis en lumière que le volet Membres est avancé dans sa préparation, un formateur a été identifié. Son implication aux discussions sur le volet scolaire sera assurément pertinente.

Grand rassemblement 2023 des Peuples autochtones et des municipalités du Québec

Cet événement, organisé par la CDEPNQL, s'inscrit dans la suite du Grand cercle économique des Peuples autochtones et du Québec tenu en novembre 2021. Guy Latouche fait partie du Comité aviseur qui supporte l'organisateur. Le logement est l'un des thèmes qui fera l'objet d'un cercle de discussion, et il sera abordé sous l'angle de la sensibilisation aux enjeux des Premières Nations (PNs). Cela prendra la forme d'une discussion entre panélistes. Qu'il s'agisse des PNs, du monde municipal ou des autres ordres de gouvernement, tous ont intérêt à ce que plus d'actions soient mises en oeuvre pour solutionner la crise du logement qui affecte les membres des PNs.



Dans le cadre des réflexions sur les différents partenariats, il faut élargir nos horizons, et les municipalités sont importantes et probablement trop peu sollicitées. Il y a de grands gains à aller chercher pour la participation des municipalités dans les projets hors réserve (P. Bélanger).

Problématique émergente? Des cas auraient été rapportés de membres Autochtones habitant des logements hors réserve qui auraient été évincés de leur logement, permettant ainsi au locateur de bénéficier de subventions en lien avec les logements pour immigrants (B. Labrador). Cet enjeu pourrait également avoir un impact sur la disponibilité des logements, le locateur favorisant potentiellement la location qui permettrait d'avoir accès à une subvention (I. Wielinga).

Engagement d'Unifor envers le logement des Premières Nations

Lors du Grand cercle économique, le syndicat Unifor s'est engagé à contribuer concrètement à la mise en oeuvre de solutions à la crise du logement dans les communautés autochtones au Québec. Actuellement au stade exploratoire des options et des discussions sont en cours : 1) Contribution au renforcement des capacités des travailleurs dans les métiers spécialisés (accompagnement sur place, mentorat). Le CSPNÉA sera interpellé si nous allons plus loin avec cette option. 2) Projet pilote qui ajouterait une contribution financière pour aider à faire plus de logements du volet individuel, dans les communautés qui ont de la difficulté à déployer cette formule.



Avant de déterminer l'option préférentielle, s'assurer de valider qu'Unifor n'a pas d'enjeu de visibilité. Si l'option du renforcement des capacités est favorisée, sa contribution pourrait être incorporée à travers quelque chose d'existant, donc risque de visibilité diluée (B. Labrador). À ce moment-ci, la mesure de la visibilité recherchée par Unifor par rapport à son engagement n'a pas été confirmée. Toutefois, étant donné son mode de fonctionnement par souscription, il est sûrement avantageux de saisir les opportunités d'avoir de la visibilité (G. Latouche).

Est-ce que l'engagement d'Unifor peut expirer prochainement? (B. Labrador) Malgré le temps écoulé depuis les dernières représentations, l'intérêt d'Unifor est là... tant que les intervenants actuels au dossier demeurent. Dans ce contexte, il ne faudrait pas trop tarder et profiter du momentum actuel (G. Latouche).

Si Unifor veut démontrer un engagement solide, il devrait se concentrer sur une priorité (plutôt que multiples petits engagements) pour avoir un impact et une visibilité plus significatifs (P. Bélanger).

Action! Intérêt démontré par les dirigeants du CRTL à connaître le suivi de ce dossier et l'option favorisée.

Centre transformation du logement communautaire (CTLC)

Le CTLC est une Organisme à but non lucratif qui travaille à mettre sur pied un nouvel écosystème capable de simplifier et d'accélérer le développement de logements sociaux et communautaires dans la province. L'APNQL fait partie d'un groupe de réflexion qui explore les avenues pour mieux répondre aux besoins en logement. Le CTLC aimerait rencontrer nos instances décisionnelles pour présenter leur initiative. Nous débiterons par une conférence avec le Comité opérationnel du CRTL.

Action! Les dirigeants du CRTL sont d'accord avec l'approche proposée et une action est ajoutée au Tableau de bord de suivi des actions en annexe.

Le CTLC vient de lancer un programme de stagiaire autochtone en habitation. Il y a là une autre opportunité de collaborer pour étendre le programme aux communautés de l'APNQL. Nous aurons une discussion spécifique à ce sujet à, court terme, avec l'implication du Conseil scolaire des Premières Nations en éducation des adultes (CSPNÉA).

Loi sur l'eau potable et les eaux usées

Le 15 février dernier se tenait une session de mobilisation des Premières Nations à ce sujet dans la région. L'APNQL déplore, par voie de communiqué, que la ministre Hajdu laisse entendre que la loi est co-développée avec les PN, ce qui n'est pas le cas. Pourtant, la position des Chefs est claire : « Lorsqu'il s'agit d'une loi qui affecte nos membres, nos communautés, nous devons être à l'avant-plan dans le processus de développement ». Il est à noter que le projet de loi n'était pas disponible avant la tenue de la session de mobilisation.

Réduire l'écart en infrastructure d'ici 2030 et Mémoire au Cabinet

L'Assemblée des Premières Nations (APN) a partagé son rapport à ce sujet. Le rapport prend en compte toutes les classes d'actifs : logement, infrastructure, éducation, eau potable, eaux usées, accès routier toutes saisons, adaptation climatique, zéro carbone net, connectivité, accessibilité et demandes directes des communautés. Le besoin financier pour combler l'écart d'ici 2030 s'élève à 349G\$, dont 135G\$ en logement ($\pm 40\%$). Le besoin total au Québec est de 18,6G\$ (logement 7,6G\$). Le montant pour le logement au Québec (7,6G\$) est cohérent avec notre chiffre (4,0G\$): il est basé sur nos données (APNQL), les coûts ont été indexés, il s'agit maintenant de 2023 à 2030, et non de 2018 à 2023, et le nouveau rapport considère les changements du marché et une multitude d'autres facteurs, incluant le fonctionnement et l'entretien.

L'Administration centrale de SAC soumettra un Mémoire au Cabinet (MC) sur les investissements entourant les travaux visant à combler le déficit d'infrastructure. L'APN, avec la collaboration des régions, travaille à influencer le contenu du MC.

Stratégie à long terme sur le logement des Autochtones en milieu urbain, rural et nordique

L'APNQL collabore avec la SCHL à la préparation d'une session de mobilisation régionale en mars. Le Budget fédéral 2022 inclut une somme de 330M\$ sur 5 ans, à compter de 2022-2023, pour élaborer conjointement une stratégie de logement autochtone en milieu urbain, rural et nordique (URN). L'APNQL a appris que, suite aux représentations des derniers mois, des fonds additionnels seront ajoutés. Le montant initial (300M\$) visera finalement les projets urgents au cours des 2 premières années. Des fonds additionnels seront ajoutés pour le déploiement de la Stratégie au cours des années 3 à 5. L'APN et l'APNQL plaident pour une stratégie basée sur les distinctions (Premières Nations seulement).

Bien que ce financement soit destiné à des initiatives hors réserve, un aspect important est de sensibiliser nos dirigeants et organisations régionales à assister et à exprimer leur point de vue sur les questions de logement des Premières Nations à l'extérieur des communautés. Rien n'empêche un organisme d'un conseil de bande d'être le promoteur d'un projet d'habitation à l'extérieur de la communauté, d'autant plus qu'il y aura du financement rattaché à cette stratégie.

Itinérance

On parle souvent d'itinérance en milieu urbain. Le problème existe aussi à l'intérieur des communautés, sauf qu'il prend souvent une autre forme (itinérance cachée, surpeuplement). La résolution #79/2019 des Chefs de l'APN porte sur le besoin d'élaborer un plan d'action national sur l'itinérance, sur et hors réserve. Des étapes sont réalisées, comme des séances de mobilisation dans les régions, incluant le Québec, une revue de la littérature, une analyse de l'environnement et une cartographie des systèmes. Les prochaines étapes concernent notamment une estimation des coûts de l'itinérance et le développement d'un outil de collecte des données sur l'itinérance.

Le programme d'Infrastructures Canada « Vers un chez soi » comportera, pour la première fois, des fonds dédiés aux initiatives en itinérance sur communauté. Une enveloppe de 12,3M\$, ce qui signifie environ 1,2M\$ pour la région du Québec et un montant similaire pour l'année suivante (2024-2025). Les Chefs ont mandaté la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL) pour entreprendre les discussions devant mener à la conclusion d'une entente de financement avec le Canada afin d'administrer et de distribuer les fonds du programme « Vers un chez-soi » à des projets locaux sélectionnés chez les communautés des PN au Québec-Labrador.



*Le phénomène de l'itinérance de jour passe souvent inaperçu, il y aurait possiblement un volet à explorer de ce côté-là (B. Labrador).
Le CRTL devrait rester à l'affût des développements du programme d'Infrastructures Canada (P. Bélanger).*

Modèle d'affaires de la SÉDAC

Les 31 janvier et 1^{er} février derniers, la SÉDAC a réuni des institutions financières autochtones (IFA) de plusieurs régions intéressées au financement du logement ainsi qu'un groupe de partenaires clés pour un examen approfondi de son plan d'affaires en vue d'étendre son approche dans les autres régions. Considérant les besoins en logement des PN, il existe une demande à laquelle il faut répondre. En agissant de façon coordonnée, les IFA pourraient rassembler des capitaux à meilleur marché, ce qui serait de nature à aider la SÉDAC et les autres institutions à offrir des conditions plus avantageuses aux membres des PN qui veulent accéder à la propriété individuelle dans leur communauté.

Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)

Initiative de création rapide de logements 3.0 (ICRL)

Le milieu autochtone du Québec a connu un grand succès lors des deux premières phases de cette initiative. Le budget de cette troisième phase est de 1.5G\$ et le portail sera ouvert jusqu'au 15 mars. Quelques considérations qui favorisent la clientèle autochtone :

- Processus d'application simplifié.
- Bonification du pointage pour le milieu autochtone afin de reconnaître les besoins en logement.
- Bonification du pointage si une PN ou un organisme autochtone n'a pas reçu ICRL lors des phases précédentes.

Initiative de maisons d'hébergement et de logements de transition pour les Autochtones

Cette initiative conjointe (SCHL-SAC) de 724M\$ a pour but d'élargir les services de soutien pertinents pour les femmes, les enfants et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones qui sont victimes de violence fondée sur le sexe. L'objectif est d'au moins 38 nouvelles maisons d'hébergement et 50 maisons de transition partout au Canada. Le programme restera encore ouvert jusqu'en mars 2024. À ce jour, deux demandes ont été approuvées au Québec. D'autres projets sont en préparation pour les communautés du Québec.

Nouvelles constructions - Fonds National de Co-Investissement en Logement (FNCIL)

La forte demande des dernières années combinée à une augmentation des coûts de construction ont fait que les contributions ont été importantes. Depuis décembre dernier, le volet contribution seulement est fermé. Le volet prêt et contribution est toujours disponible. Les contributions peuvent atteindre 25k\$ par unité.



À évaluer éventuellement si certains dossiers non acceptés à l'ICRL 3.0 puissent être évalués avec le demandeur pour Co-investissement Construction. (J.-F. Samuel).

Rénovation - Fonds National de Co-Investissement en Logement (FNCIL)

Une initiative ponctuelle à la fin 2022 a permis d'obtenir pour les communautés du Québec une somme de 21 378 423 \$ pour aider à rénover environ 1 549 unités. Le montant accordé était de 15k\$ par unité ou 40 % du coût des travaux avec une période de 3 ans pour compléter les travaux. La SCHL a également été en mesure de combler les mises de fonds des communautés pour un total de 1.1M\$ et 129 unités dans le cadre du volet 2 (rénovation) de l'Initiative logement de Services Autochtones Canada. À ce jour, le FNCIL rénovation régulier a été peu utilisé.



La communication des bons coups est importante! Si la Stratégie de communication du CRTL est relancée, la force du réseau, l'esprit de collaboration, la confiance et la franche communication démontrés dans cette initiative est une belle histoire à succès! (B. Labrador et P. Bélanger)

L'obtention par le Québec du près du tiers de l'enveloppe nationale est attribuable à une démonstration efficace et détaillée des besoins. Ceci fut obtenue via la collaboration SCHL-SAC, mais aussi par la qualité des communications des spécialistes avec les clients. (P. Bélanger)

Financement Initial (Seed funding) - Fonds National de Co-Investissement en Logement (FNCIL)

Les fonds sont présentement limités en raison de forte demande. Nous travaillons avec différents partenaires afin de tenter de combler ces besoins.

Fonds pour accélérer la construction de logements - Stratégie nationale sur le logement (SNL)

Le Fonds a été relancé en septembre 2022 avec un financement de 550M\$ sur 6 ans. Ce fonds soutient les nouvelles idées qui entraîneront des changements et révolutionneront le secteur du logement abordable. Ce fonds est également destiné aux fournisseurs de logements qui souhaitent élaborer, mettre à l'essai et adapter des modèles et des projets novateurs de location avec option d'achat.



Des projets qui visent à éliminer les obstacles au développement des communautés pourraient potentiellement être admissibles, par exemple du financement pour la construction d'accès (p. ex., pont) à des lots isolés et inaccessibles. (I. Wielinga)

Programmes traditionnels :

- a) **Rénovation** : La date limite pour recevoir les demandes 2022-2023 était le 1^{er} septembre dernier. Malgré une date plus hâtive, le processus s'est bien déroulé. En 2023-2024, nous serons à notre 2^e année du cycle d'allocation. Une quantité importante de dossiers de rénovation engagés dans les années précédentes se sont accumulés. Un suivi plus soutenu a débuté en 2022 et se poursuivra cette année afin de régulariser ces dossiers.



Il semble y avoir un besoin émergent pour du financement pour l'adaptation de logements pour les propriétaires-occupants sur réserve (G. Latouche). Certaines avenues à la SCHL pourraient être envisagées, mais des vérifications sur l'admissibilité à ces programmes sont à évaluer (I. Wielinga, J.-F. Samuel).

Si les besoins en adaptation impliquent des enfants, il pourrait être pertinent de vérifier les opportunités de financement via le Principe de Jordan de la DGSPNI (J.-F. Samuel).

- b) **Article 95** : Pour l'année fiscale 2022-2023, le processus s'est bien déroulé. Tous les fonds ont été engagés. Nous débuterons le processus d'allocation du budget 23-24 en mai lorsque le modèle financier sera connu. Avec la hausse des taux d'intérêt, on peut s'attendre que le nombre d'unités sera à la baisse.
- c) **Capacités** : Le budget pour soutenir les capacités sera centralisé dès la prochaine année fiscale et sera géré par une équipe spécialisée dans la formation et le développement des capacités. L'Initiative de formation en cours d'emploi ne sera plus offerte dès 23-24. L'Initiative de formation en cours d'emploi avait été mise en place lors de l'initiative du Fonds d'Infrastructure Social alors que le budget global pour les capacités avait été bonifié à 10M sur deux ans. Il n'était pas prévu que ce volet soit maintenu à long terme.
- d) **Stages en habitation pour les jeunes autochtones (SHJA)** : Le portail de la SCHL sera ouvert du 22 février au 22 avril. Le budget national pour l'instant est de 4.7M, mais pourrait être bonifié. Le Québec reçoit 8% du budget.

Logement des Autochtones en milieux urbain, rural et nordique (URN)

Des rencontres sont organisées un peu partout au pays afin d'enclencher le processus d'engagement. Une rencontre est planifiée avec l'APNQL d'ici peu. Parallèlement, la SCHL a communiqué directement avec ses clients-partenaires afin de leur permettre de répondre à des sondages sur l'initiative.



Sur la question à savoir s'il y aura des distinctions régionales dans la Stratégie URN Premières Nations, Inuits et Métis, ce n'est pas connu. (P. Bélanger, G. Latouche).

Comblant les écarts en infrastructures

L'exercice a permis aux communautés de s'exprimer sur une multitude de besoins en immobilisations de tous acabits, qui, dans bon nombre de ceux-ci, ne cadrent pas avec les programmes et autorités du ministère. La somme totale requise pour combler les besoins exprimés est considérable, et le Conseil du Trésor a émis des réserves. De l'inquiétude a été soulevée par les régions que cet exercice ait créé des attentes au sein des PN. Toutefois, cet exercice de compilation des besoins a généré une documentation pertinente qui gagnerait à rester actuelle étant donné que les différents secteurs du ministère y puisent de l'information.

Réforme en infrastructures

L'exercice de combler les écarts en infrastructures est une composante de la Réforme en infrastructures, qui vise la mise en place d'une autorité unique, qui miserait sur la prise en charge par des enveloppes de financement qui permettraient aux PN de mettre en œuvre leurs initiatives selon leurs priorités et besoins.

Bien que le concept proposé puisse être intéressant, il faut demeurer réaliste quant à son calendrier de mise en œuvre car ce projet complexe soulève différents enjeux. Ceux-ci, de nature juridique et opérationnels, nécessiteront pour le ministère de repenser ses outils et mécanismes de financement.

Un comité fédéral interministériel des DG sera mis en place, ce qui laisse supposer que l'autorité unique en infrastructures serait une autorité du gouvernement du Canada et non une institution des PN ou une organisation sous l'égide de SAC.

Ententes régionales en éducation

Suite à la signature de l'Entente-cadre en éducation, des ententes régionales ont été conclues, entre autres avec les communautés membres du CEPN. L'enveloppe de financement est de l'ordre de 300M\$. À noter qu'une communauté non membre du CEPN, Uashat Mak Malio-Utenam, est en processus de négociation d'une entente régionale. Comme l'enveloppe de financement bonifiée offre une bonne marge de manœuvre aux communautés, cela suggère d'y greffer d'autres projets potentiels tels que la construction de résidences pour les professionnels en éducation.

Élaboration de lois et règlements sur l'eau potable et les eaux usées des Premières Nations

L'ensemble du processus et de l'approche pour l'élaboration de cette législation, qui inclut un délai serré de 30 jours pour la consultation des partenaires, est fortement critiqué. Le 24 février 2023, l'ébauche finale de cette législation sera mise en ligne et s'enclenchera donc le processus de consultation grand public et au sein des différents partenaires. À noter qu'il demeure certains enjeux spécifiques dans ce dossier à aborder avec le gouvernement du Québec.

Réforme au niveau de la gestion des urgences

Cette réforme vise la mise en place d'ententes multipartites en gestion des urgences, impliquant les PN, SAC et le gouvernement du Québec. Des rencontres sont à venir avec le ministère de la Sécurité publique du Québec sur ce projet de réforme.

Coordonnateurs en mesures d'urgence

Auparavant, les fonctions entourant la coordination des mesures d'urgence dans les communautés étaient assumées parmi d'autres tâches assignées. Une décision régionale permet dorénavant le financement d'un poste spécifique de coordonnateur en mesures d'urgence par communauté. Cette initiative ouvre la réflexion sur différentes options, comme la possibilité d'élargir le rôle vers la protection incendie.

Protection incendie

L'offre de services en formation itinérante en protection incendie a été bonifiée au ministère et ce, avec le financement associé à l'embauche de trois formateurs itinérants additionnels. Les activités de formation et de sensibilisation que ces ressources apporteront auront des impacts positifs à multiples égards pour les communautés qui en bénéficieront.

Retenue financière associée aux rapports en retard

Mesure suspendue pendant plus de deux ans, le ministère a réactivé le 15 janvier 2023 le processus de retenue financière pour des rapports en retard. Actuellement, aucune retenue n'a été appliquée au Québec depuis la remise en vigueur.

Services enfance-famille

Les sommes allouées au volet Infrastructures en 2021-2022 et 2022-2023 ont permis la réalisation au Québec de 16 projets (sur 21 projets reçus), pour un total de 19M\$. Ces projets touchent différentes vocations, p. ex., maisons des jeunes, centres jeunesse, logements pour professionnels associés au dossier enfance-famille, espaces pour bureaux administratifs ou maisons familiales. Concernant le montant de 2G\$ annoncé en 2022 spécifique au logement, on anticipe du développement à cet égard en 2023-2024, potentiellement pour du financement en rénovation pour des logements abritant des enfants.

Depuis la mise en place du secteur du Principe de Jordan, regroupant environ 65 ressources au secteur santé (DGSPNI), on constate que près de la moitié des demandes ne sont pas spécifiques au secteur santé (environ 35 % concernent le volet Éducation et 10 % touchent le volet Autres infrastructures). Une réflexion sur l'harmonisation des ressources est actuellement en cours.

Mise à jour sur les projets : Communauté des Algonquins du Lac Barrière

a) **Électrification** : Les élections à la chefferie à venir pourraient avoir un impact sur les orientations, mais actuellement, le raccordement à Hydro-Québec serait l'option retenue. Certaines conditions y sont rattachées, auxquelles Hydro-Québec démontre de l'ouverture : 1) tenue d'un moratoire sur la facturation résidentielle pour les 5 premières années; 2) mise en place d'une facturation unique; 3) processus consultatif en place pour le développement le long du corridor électrifié (route 117); 4) augmentation de la capacité électrique durant la période des travaux, qui pourrait s'étendre de 4 à 5 ans, et qui demande donc l'augmentation de la capacité du parc de génératrices pour l'école et résidentiel.

b) **Logements d'urgence** : Afin de répondre à un besoin urgent pour du logement de familles en situation d'itinérance, la communauté a demandé un soutien financier pour l'acquisition de logements temporaires (style maison mobile). Comme ce type de demande par les PN semble s'exacerber, et qu'il s'agit d'un type d'hébergement dont le manque de durabilité est démontré, SAC s'est doté d'une ligne directrice pour en encadrer le financement. L'esprit de ce document encourage les communautés à faire une meilleure planification de leurs besoins et considérer des solutions en habitation durables, comme le logement permanent avec modules préfabriqués.

Transfert des services

Une présentation sur le transfert des services a été faite à la rencontre des DG. Bien que les participants aient reconnu des avancées dans le dossier, il demeure que le transfert des services vers les PN ne sera pas fait au rythme initialement envisagé. Le niveau de financement des différents services a été soulevé comme enjeu. Le ministère doit aussi s'assurer que les programmes actuels répondent aux besoins et réalités.

Vérification du Programme Infrastructures - Logement

Ce dossier est en cours, mais ne suscite pas d'inquiétude dans la région, le ministère fait bonne figure. Le rapport éventuellement rédigé sera partagé.

Logement : Transition d'une approche par projet (project-driven) vers une approche par planification (plan-driven)

Actuellement, le financement régional en logement des années 2025-2026 et 2026-2027 n'est pas confirmé, et ce, malgré plusieurs représentations faites au courant des derniers mois par la région. Cela apporte un enjeu pour amorcer le processus de transition vers une approche de planification long terme en logement.

Initiative logement dans les réserves et les communautés

À l'exception de la catégorie Construction sociale, tous les autres volets de l'Initiative logement sont maintenant ouverts en continu (sans appel de propositions à date fixe) pour recevoir des propositions. Les volets ouverts sont : agrandissement de logements; mise de fonds; rénovation; viabilisation de lots, renforcement des capacités et innovation. Une communication sera envoyée prochainement à cet égard.

Nouvelles en ressources humaines

Un ingénieur, Guillaume Hébert, se joint à l'équipe des services techniques. Avec un bagage d'expérience dans les établissements scolaires, son mandat sera principalement dirigé vers le suivi de ce type de projets.

Les postes de Directeur général régional et de Directeur général régional délégué ne sont pas comblés de façon indéterminée et aucun développement prochainement n'est attendu. Les nominations intérimaires requises créent un certain niveau d'instabilité régionale.

5. Retour sur la Rencontre régionale en logement de l'APNQL 2022-2023

Récapitulation des sujets abordés :

Guy Latouche présente aux membres une récapitulation des sujets abordés durant le volet présentiel de la rencontre, tenue les 27 et 28 septembre 2022, en périphérie de la ville de Québec.

L'on se rappelle que le premier rendez-vous s'est tenu virtuellement en mai 2022, misant essentiellement sur un partage d'information par le CRTL sur les annonces, programmes et initiatives en habitation autochtone.

La récapitulation des sujets abordés lors du rendez-vous en présentiel se résume comme suit :

Allocutions d'ouverture et mise à jour

20 ans après le 1^{er} rapport de l'APNQL : quels sont les progrès?
Comblent le déficit d'infrastructure d'ici 2030!
Défis en logement : augmentation des \$
SAC, Budget 2022 : engagement \$ pluriannuel
SCHL, nouvelles options de financement vs régulier

Certification et perfectionnement

Adhésion à l'APHPN à la portée des gradués de AEC (2 cours!)

Axe Financement et gestion financière (CDEPNQL & SÉDAC)

Une question d'argent? Il faut préparer le terrain!! CELFH

Efficacité énergétique

Éconologis
Travaux d'amélioration gratuits à la portée des PN

Graduation 4^e et 5^e cohortes AEC

Huit finissants.
Cohorte 6 en cours. Cohorte 7 en préparation

Mouvement de collaboration

SAC – SCHL : renforcement des capacités
Les programmes, le financement sont administrés de façon complémentaire
Soumettre des demandes!! Accompagnement...

Entretien du parc immobilier

Environnement sécuritaire. Ça débute avec l'inspection
Importance de la planification : en amont. Plan d'habitation
Enjeu avec la collecte des loyers!
Pistes de solution, pratiques exemplaires, cercle de connaissances

Initiative régionale de développement des capacités

CoPH, WorkPlace, PoCH
Tempête d'idées : \$ constr, rareté m-o, approvisionnement, réalisations...
Unité mobile formation : CRÉA Pessamit, métiers constr ds communautés,
plan d'affaires en production

Guy Latouche fait un retour sur le message du Chef de l'APNQL, Ghislain Picard, dans l'allocution d'ouverture en lien avec un grand questionnement sur quels sont les progrès en logement réalisés 20 ans après le premier rapport de l'APNQL. Cette question mériterait d'être approfondie et il est suggéré que le Comité opérationnel l'aborde afin de suggérer au CRTL une approche élargie qui permettra d'y répondre avec un regard critique (certains facteurs sont hors de notre contrôle), considérant les progrès réalisés dans les différentes sphères du logement.

Action!

Les dirigeants du CRTL sont d'accord avec l'approche proposée et une action est ajoutée au Tableau de suivi des actions en annexe.

Rétroaction des participants sur l'événement :

Un sondage administré après l'événement a permis de recueillir quelques commentaires, même si le niveau de réponse a été timide, seulement 19 participants (sur la centaine présents) ont fourni une rétroaction.

De façon générale, les commentaires sont positifs et le degré de satisfaction générale est de 4,6 sur 5. Certains éléments issus de cette appréciation seront à prendre en considération dans l'organisation de la prochaine rencontre.

Afin d'augmenter le niveau de réponse au sondage d'appréciation, il est suggéré par les membres que cet exercice soit fait durant la rencontre (à la limite obligatoire) et non administré après celle-ci, diluant par le fait même le niveau de réponse.

Réflexion sur le format général de la rencontre :

Traditionnellement, la rencontre se tenait en présentiel, une fois par année. En 2022-2023, un volet virtuel, strictement à vocation informative d'une demi-journée avait été intégré. La valeur ajoutée du rendez-vous en présentiel n'est pas remis en doute et doit demeurer.

Il est suggéré que le Comité opérationnel du CRTL (CRTL-Co) évalue, selon les sujets potentiels à aborder, si la formule impliquant une demi-journée en virtuel soit maintenue en 2023-2024. La rencontre pourrait donc être annoncée comme un premier rendez-vous virtuel vers mai 2023, suivi d'un deuxième en présentiel à l'automne 2023.

Action! Les dirigeants du CRTL sont d'accord avec l'approche proposée et une action est ajoutée au Tableau de suivi des actions en annexe.

Ajournement à 15h35 de la Partie 1 de la rencontre

Partie 2 – Mercredi le 22 février – 13h à 16h15

Introduction

Ouverture de la seconde partie de la rencontre par Johanne Verville, avec retour sur les points saillants de la Partie 1 et présentation des sujets de l'ordre du jour de la Partie 2. Eric Bouchard se joint à la rencontre, mais avise qu'il devra quitter à 15h.

6. Mouvement de collaboration = Programmes SCHL et SAC

La présentation met en lumière les gains obtenus par la collaboration SCHL-SAC dans les programmes et initiatives où c'est possible de le faire.

En 2022-2023, des collaborations SCHL-SAC en construction, en rénovation et en renforcement des capacités, ont permis entre autres une meilleure réponse aux besoins des Premières Nations et l'optimisation des sources de financement.

Dans le cadre de ses rendez-vous mensuels, l'équipe SCHL-SAC est actuellement à évaluer de nouvelles opportunités pour 2023-2024. Elle sollicite l'avis des dirigeants du CRTL sur des enjeux potentiels à l'égard de cette collaboration ainsi que leurs orientations et suggestions.

Unanimement, les dirigeants appuient la poursuite de cette collaboration fructueuse, et de l'étendre vers d'autres partenaires (provinciaux et fédéraux) serait assurément gagnant pour une réponse plus harmonisée aux besoins des PN.

Action! SAC-SCHL entameront des réflexions entourant les possibilités d'intégration d'autres partenaires pour les arrimages et la collaboration dans les programmes et initiatives en logement autochtone. Un suivi à cet égard sera fait à une prochaine rencontre du CRTL.

7. Mise à jour du Plan d'action du CRTL

Comme le Plan d'action 2021-2023 s'achève, la majorité des actions sont en fin de mise en œuvre ou bien entamées.

Axe 1 : Compétences et capacités : Sur cinq actions identifiées dans cet axe, quatre ont un pourcentage de réalisation de 90 %, et seront terminées lors de la dernière mise à jour du Plan, à la fin du trimestre. Concernant l'activité visant la collaboration entre le CRTL et le Conseil national de recherches scientifiques (CNRC) (taux d'avancement = 25 %), elle serait à poursuivre dans le prochain plan d'action. Actuellement, beaucoup de

discussions se sont tenues, de l'analyse a été faite, des enjeux et des avenues potentielles ont été identifiées pour des questions techniques.

Axe 2 : Finances et financement : Principalement en phase de mise en œuvre via la CDEPNQL et l'initiative de Centre d'éducation en littératie financière et habitation, en continu jusqu'en 2024-2025. La constitution d'une base de données régionale commune des parcs de logement sur réserve demeure une activité identifiée dans cet axe qui est amorcée et dont la mise en œuvre est à poursuivre dans le prochain plan d'action (état d'avancement = 10 %).

Axe 3 : Gouvernance : Les orientations qui sont envisageables en matière de gouvernance sont tributaires des résultats des deux autres axes. Il s'agit d'un axe qui progresse en fonction de l'avancement de ceux-ci et qui sera amené à évoluer, probablement dans le prochain plan d'action.

Prochaines étapes : 1) Dernière mise à jour du plan actuel et diffusion des résultats. 2) Le CRTL-Co entamera une réflexion globale sur le contenu, la portée et la forme du prochain plan et ce, à partir des commentaires émis.

Action! Les dirigeants du CRTL sont d'accord avec l'approche proposée et une action est ajoutée au Tableau de suivi des actions en annexe.

8. Dossier de l'assurance habitation : Un plan de match en fonction des différents enjeux

Une action du CRTL identifiée au compte rendu était liée au dossier de l'assurance habitation et consistait à planifier une discussion avec un ou des intervenants clés du secteur pour aborder ce dossier.

À l'issue d'une réflexion sur le sujet, le CRTL-Co propose tout d'abord de cerner les enjeux spécifiques ainsi que les actions à mettre en œuvre pour mener à l'identification éventuelle de pistes de solution dans cet important dossier. L'approche proposée pour s'y rendre est par un sondage auprès des intervenants en habitation des communautés. Pour la préparation des questions, la collaboration de quelques informateurs clés impliqués serait sollicitée. L'approche proposée est soumise pour recommandation du CRTL, qui apporte des réflexions et commentaires qui permettront au CRTL-Co d'évaluer différentes options.

Action! Le CRTL-Co explorera diverses pistes apportées par les dirigeants du CRTL afin de donner suite à ce dossier. Une action est ajoutée au Tableau de suivi des actions en annexe.

9. Bulletin Écho de l'habitation : Sondage

Le Bulletin a été diffusé le 29 novembre 2022. Deux nouvelles rubriques ont été ajoutées, soit le Coin des partenaires et Histoires à succès. Comme la production de ce produit de communication tel qu'il a été suggéré demande un investissement plus grand en temps et l'implication d'autres ressources pour sa mise en place, il s'avère judicieux de procéder à un sondage.

Certes, il aurait été préférable d'administrer ce sondage presque immédiatement après la diffusion du bulletin, mais il demeure tout de même pertinent de procéder. La SCHL possède les outils d'administration de sondages, les questions proposées ont circulé auprès du CRTL-Co pour commentaires. Il restera à finaliser le produit et l'administrer, à un moment qui sera jugé opportun de le faire, au courant des prochaines semaines. Les résultats du sondage pourront être abordés à une prochaine rencontre du CRTL.

Action! Les dirigeants du CRTL sont d'accord avec l'approche proposée et une action est ajoutée au Tableau de bord de suivi des actions en annexe.

10. Prochaine rencontre : date et format

La prochaine rencontre sera coordonnée par l'APNQL, et se tiendrait en virtuel le 17 mai 2023.

11. Conclusion et sujets pour les prochains rendez-vous du CRTL

Les membres remercient pour l'organisation d'une rencontre pertinente et bien animée.

Sujets potentiels pour des prochaines rencontres :

- 1) Suivi du Plan d'action 2021-2023 et suites à donner
- 2) Stratégie de communication du CRTL.
- 3) Actions à poser suite à la déclaration du chef Picard: « 20 ans après le 1^{er} rapport de l'APNQL : quels sont les progrès? ».
- 4) Engagement d'Unifor
- 5) Dossier de l'assurance.
- 6) Résultats du sondage de l'Écho de l'habitation.
- 7) Suivi concernant la collaboration dans les programmes SCHL-SAC et la réflexion entourant les possibilités d'inclusion d'autres partenaires.
- 8) Présentation par le CSPNÉA des résultats du projet de chantier école.

La rencontre est ajournée à 15h45.

Comité régional tripartite en logement

Suivi des actions

#	Actions
1	Planifier une discussion avec un ou des intervenants clés du secteur pour aborder le dossier de l'assurance des habitations qui demeure un enjeu persistant. Action issue de la rencontre du CRTL : 2021
2	Réflexion sur la stratégie de communication du CRTL. Action issue de la rencontre du CRTL : Juin 2022
3	Engagement d'Unifor envers le logement des Premières Nations Action issue de la rencontre du CRTL : Février 2023
4	Rencontre régionale en logement de l'APNQL 2023-2024 : Réflexion sur le format et le concept Action issue de la rencontre du CRTL : Février 2023
5	Donner suite à la déclaration du chef Picard: « 20 ans après le 1er rapport de l'APNQL : quels sont les progrès. » Action issue de la rencontre du CRTL : Février 2023
6	Planifier une présentation du Centre de transformation du logement communautaire (CTLC) au CRTL-Co. Action issue de la rencontre du CRTL : Février 2023
7	SAC-SCHL entameront des réflexions entourant les possibilités d'intégration d'autres partenaires pour les arrimages et la collaboration dans les programmes et initiatives en logement autochtone. Un suivi à cet égard sera fait à une prochaine rencontre du CRTL. Action issue de la rencontre du CRTL : Février 2023
8	Réflexion sur la prochaine mouture du Plan d'action 2023-2025 du CRTL. Action issue de la rencontre du CRTL : Février 2023
9	Administration d'un sondage suivant la publication du bulletin Écho de l'habitation de novembre 2022 et analyse des résultats. Action issue de la rencontre du CRTL : Février 2023

Actions en veille	Suivis
<i>Présentation de la SCHL portant sur les travaux de son équipe chargée de travailler avec les institutions financières, tels que la BMO, la TD ou Desjardins en lien avec le logement autochtone.</i>	<i>Une équipe du nationale de la SCHL a été sollicitée pour une mise à jour sur le dossier. Compte tenu du statu quo actuel sur la nature de l'offre de financement des institutions bancaires en logement autochtone et en manque de contenu</i>

	<i>concret à transmettre actuellement, la SCHL gardera une veille sur le dossier et avisera le CRTL des développements à l'égard de ce dossier, le cas échéant.</i>
<i>Stratégie de communication du CRTL</i>	<i>Le Comité opérationnel fera une analyse de ce qui fut produit et fera une recommandation sur le contenu et la forme à donner à cette stratégie.</i>

Actions terminées – dernière parution au compte rendu	Suivi fait
Inviter M ^{me} Candace Bennett, Directrice exécutive à venir faire une présentation de l'Association des professionnels de l'habitation des Premières Nations au CRTL	Présentation faite lors de la Rencontre régionale en logement des 27 et 28 septembre 2022.
Une fois la rencontre régionale en logement de septembre passée, le comité opérationnel du CRTL est invité à débiter une réflexion sur la formule de la rencontre régionale en logement et de faire une ou des recommandations au CRTL.	Sujet inscrit à l'ordre du jour de la rencontre du CRTL de février.
Ina Wielinga se propose pour coordonner la publication de l'Écho de l'Habitation. Elle fera parvenir un courriel aux membres avec un échéancier pour assurer une publication fin novembre 2022.	Bulletin diffusé en fin novembre 2022. Un sondage pour en valider son impact sera administré.